AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C1703
FR0010380626-FS0824

22 juillet 2016

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

PROLOGUE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 21 juillet 2016, la société Businessit LLC[1] (5757 Collins Avenue, Suite 901, Miami Beach FL, 33140, Etats-Unis) a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en hausse, le 23 juin 2016, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société PROLOGUE et détenir, à cette date et à ce jour, 2 169 972 actions PROLOGUE représentant autant de droits de vote, soit 6,52% du capital et 6,40% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions PROLOGUE hors marché.

[1] Contrôlée par M. Sergio Veltri.
[2] Sur la base d'un capital composé de 33 302 119 actions représentant 33 903 468 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.